

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 40

Artikel: Oraisons funèbres
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1790. Avril 18. Mon fils est parti pour aller à Paris avec Dominique Audet. Que Dieu les accompagne et les préserve de malheur!

1791. Janvier 7. L'on a nommé 10 sergents dont j'ai été du nombre.

Le 10 juillet, l'on m'a donné le grade de sous-lieutenant.

Le 14 octobre, par la démission de six capitaines et lieutenants, j'ai monté au grade de capitaine.

Juillet. La nuit du 7 au 8, l'on a planté l'Arbre de la Liberté sur la place des Terreaux. Le 8, à 11 heures et quart du matin, l'on a placé les médaillons sur le dit arbre, portant sur l'un : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ! et sur l'autre : A la Liberté !

Trévoix a planté un Arbre, qui est un chêne qu'ils ont coupé à fleur de terre, et ils l'ont transporté au milieu de la place et lui ont mis un écusson portant cette devise :

« Quand ce chêne portera des glands,
» Les Moines rentreront dans leurs couvents. »

Le 10 août, le Roi a été suspendu de ses fonctions. Quelle journée terrible, grand Dieu ! où mon fils a péri avec 6000 innocents comme lui ! Et pourquoi faire ? Pour soutenir en partie la tyrannie et la scélératesse d'une cour perfide et scélérate, l'autre partie pour soutenir cette belle Liberté, si chère aux braves Français !

1792. Le 31 août, j'ai reçu une lettre de mon fils que Dieu a conservé et qui est vivant grâce au Ciel ; que Dieu lui inspire toujours des bons sentiments ! Ainsi soit-il ! Amen !

A Lyon, le 9 septembre après-midi, le peuple s'est porté aux prisons de Pierre-Seize ; on a pris 7 officiers de cavalerie qui avaient voulu émigrer en Savoie avec leurs régiments ; on les a descendus, comme pour les mener à Roanne, et le long de Bourgneuf, on les a fusillés et coupé leurs têtes que l'on a promenées dans la ville sur des piques. Ensuite, dans la nuit, ils se sont transportés à St-Joseph, où ils ont coupé la tête à un abbé réfractaire qui avait dit aux enfants qui allaient communier, qu'ils allaient prendre le diable et non pas le Christ, d'autant qu'il leur était donné par des prêtres assermentés. Voilà ce que l'Eglise toujours fanatique cause ! Ils ont toujours été des instruments de scélératesse sous le voile de dévotion. Ensuite le peuple s'est porté à Roanne, où ils ont coupé la tête à trois, dans lesquels il y a eu deux abbés, et l'on a mis dehors plusieurs personnes détenues pour dettes.

Le 2 octobre, l'on a brûlé tous les drapeaux de la garde nationale de l'ancien régime, parce qu'ils portaient des fleurs de lys et autres marques tyranniques, sur la place des Terreaux, en présence d'un bataillon de braves Volontaires de Marseille, qui ont dansé autour du feu, au son des tambours.

1793. Janvier 16. Le ci-devant roi des Français a été jugé à mort par la Convention Nationale, non pour ses biensfaits, mais pour ses crimes. Il a été guillotiné, le lundi 21, à onze heures du matin.

A la Noël 1794, les froids ont commencé et ont été plus violents qu'en 1788 ; le Rhône et la Saône ont gelé et le 28 janvier 1795, les glaces du Rhône ont entraîné trois moulinets.

1796. Mai 13. Je suis parti de Lausanne pour venir à Villefranche où j'ai commencé à travailler, le premier juin.

1800. Le 10 messidor, le grand, le brave, le digne Bonaparte a passé à Villefranche à 2 heures ½ de l'après-midi venant d'Italie. Que Dieu le conserve !

Le 1er août 1800 Cuendet aîné s'est établi à Lyon, et dans le mois de février 1804 à Pontdevaux.

La dernière note écrite par B. Cuendet est ainsi conçue : « Le 18 mai 1811 j'ai remis mon fonds et le ménage à mon gendre Tattet.

Par ces citations, on voit que le journal de Benjamin Cuendet est de nature à intéresser, non seulement les historiens, mais encore toutes les personnes curieuses de connaître la manière de vivre d'autrefois. Les Saintecrix y trouveront les noms de nombre de leurs ancêtres, qui formaient à Lyon, une petite colonie très industrielle et très digne. Ils verront aussi que Benjamin Cuendet, tout en étant fortement attaché à sa patrie d'adoption, eut à cœur de rester

¹ Cette note tout entière a été biffée ultérieurement sur le carnet, en travers, par une grande X. Il est à présumer que Cuendet, républicain dans l'âme, a modéré par la suite son premier enthousiasme pour Bonaparte. (Note de M. Moutarde).

bourgeois de Sainte-Croix jusqu'à la fin de ses jours et que, fier de ce titre, il tint à le voir décerner en bonne et due forme à chacun de ses enfants.

Des documents comme celui-ci ne sont jamais inutiles. S'ils ne tombent pas sous les yeux du public, si même leur valeur historique est discutable, ils constituent du moins un trésor familial fourmillant souvent de ces perles que représentent les exemples du devoir, de la vertu, de l'honneur.

V. F.

Le lit.

Ces jours passés, à peu de frais,
Disait Damon, j'ai fait emplette
Du plus beau lit qui fut jamais.

— Cet argent bien fort je regrette.

Repartit son épouse, entendant ce propos ;
Il est beaucoup trop cher, pour un lit de repos.

Le vrai féminisme. — Un vieux monsieur se trouvait l'autre jour, en société, à côté d'une demoiselle de Lausanne, jeune, jolie, riche et de plus, spirituelle.

On parlait mariage. Frappé de la rectitude de jugement et de la vigueur des opinions de la demoiselle sur ce sujet délicat, le vieux monsieur fit :

— Ne craignez-vous pas, mademoiselle, d'avoir plus d'autorité que votre mari et que le lendemain déjà de ses noces on ne dise que c'est sa femme qui porte... vous savez, mademoiselle ?...

— Les culottes, vous voulez dire ? Eh bien oui, monsieur, je ne le cache pas. Mais ce sera pure calomnie, car je dissimulerai si bien le vêtement dont vous parlez sous une telle ampleur de jupon que ni mon mari ni ses amis ne seront capables de l'apercevoir.

LE FARÇE A BIRON

(Patois du district de Grandson.)

I

LIA Biron et Biron. Chtuzicè étais tot simplia-
min l'âno ào vîlho Franquè Boîrno ào Vau-
gondry. (Franquè-la-Béllossè, qu'on l'avais
bâtsi). C'étais on crampet dè son mèti, comment
lyin avai prao, din neutrè z'inveron, dévant què
n'eussi dai tsémin dè fé. Lé crampet atsetâvon
la frutè pè tsî no, lo buro, lo sérè et lè tomè dè
tchivra pè lè tsela à la montagnè. È tserdzivont
chlieu martchandi su dai z'âno din dai boîlè
fété esprè, et l'allâvant cin portâ vindrè ào Vau-
travè in passin la montagnè ào drai pè lè sindai.
Et lo mèti dè crampet n'étais mardieu rin tant
croûio. Bin dai familiè sè sont olèvayé avoué cè
mèti, è lè sè sont oncouvera ramassayé dâo bin.
Lo Vautravè avai, commin vo sétè, na grossa
populachon d'horlogues et poû dè païzan. Tota
leu frutè leu véniai dû chtu flian dè la monta-
gnè aboin dè France pè la routè dai Verrairè et
dè Potnarly.

Franquè-la-Béllossè étais don crampet. Sovint
fasai drobllo voyâdzo ; è portâvè dè la frutè ào
Vallon et, in revényint, tserdzivè Biron in pas-
sint pè lè tsela, dè buro, dè sérè, etc., po l'allâ
vindrè lo lindemân in Verdon. Quand c'étais la
saison dai cérèsè ào dâi pronmè, fazai dai bouènè
dzornâ, et ma fai, adon nè passavè pas Grandson
sin s'arrâtâ à la Crai-Rodzè po bairè quart dè
pot, dai iâdzo doq.

In tsautin, fazai dai dzoi rudo tsaud, lo voyâdzo
étais péniblio, à la pussa et pè lè tavan. On
yâdzo don — c'étais pindin lo mai dè juillet —
Franquè n'avais pas pu reiserdzî Biron, cè n'étais
pas dzoi dè martsî in Verdon et revéniai à
vouido. Fasai 'na chateu dè mètsansè ; lè tavan
fazant radzè, surtot ào bord dâo lé. Quand yè

fut vè la pieura dâo Toffet, qu'est ora catcha pè
lo tsèmin dè fè, sè pinsa dissi : « Sè y'allâvo 'na
fraiza mè bâgnî, cin mè dèlasserài on poû ? »
Achtou dzaubliâ, achtou fè. L'attâtsé Biron à è
'nâbro ào bord dè la routè ; sè dèvîte ; foûre se
zaillon et sa tsémisè dein iéna dè sè boîlè, et
plouf ! lo vouailé din l'edyè canqué dèzo lè brè.
Commin c'étais l'heure dè midzoi, on nè vèyai
niou su la routè.

Tot cin sérâi bin z'allâ ; mais lo pouro Biron,
qu'avai tu lè tavan, sè bouéta à l'indiâblyâ can-
què què fut détatsî ! On yâdzo libro, sè bouéta à
corrè contré Grandson. Franquè nè moyai pas
corrè dein l'edyè ; l'eut biô sè crairé dépatsî nè
put pas ratrapâ sè n'âno et... ni sè zâillon ! Tot
nu commin on vè et lè tavan aprîflu, vo repondo
què n'étais pas à nocè. N'eut rin dè mi à faire
qu'à corrè assèbin tant què put, tant qu'à la
Crai-Rodzè, à Grandson, iò lo domestico d'êtrâ-
billo, qu'avai vu arrevâ Biron, l'avai redu à l'ê-
trâblio. Èfe sî vu à Franquè dè sè veni catsi po
sé revêtî fro dè la vua dâi dzin. Ah ! vo peutè
contâ què Franquè-la-Béllossè s'in est vu inquiè
dè na tota raide. Assèbin l'a paï 'na bouèna bo-
tollié ào valet d'êtrâblio !

S. G.

La guerre pas à pas. — La Fabrique suisse d'objets en celluloïde, S. A. à Berne-Zollikofen, a fabriqué de petits drapeaux des nations belligérantes, montés sur des épingle et au moyen desquelles on peut marquer les positions des armées en présence. Ces drapeaux sont en vente dans les librairies.

La vraie Suisse.

On a rappelé avec raison, ces derniers jours, la parole prononcée jadis, dans un banquet, par un homme d'Etat suisse :

« Nous autres, Suisses, ne sentons vraiment
» vibrer tout notre patriotisme que lorsque nous
» entendons, à la même table, parler à la fois
» l'allemand, le français, l'italien et le roman-
» che ! »

Rien n'est plus vrai.

ORAISONS FUNÈBRES

MADAME et monsieur Y..., il y a de cela quarante ans, avaient passé contrat de mariage, contresigné par l'amour le plus ardent.

Mais le temps avait passé et l'amour s'était peu à peu égrené en chemin. Monsieur n'a plus que d'amères paroles à l'adresse de madame, qui riposte par des sarcasmes pointus.

Or monsieur, il y a trois semaines, a soudain pris froid. D'abord il a fait fi du rhume ; il ne s'est pas soigné. Mais la fièvre l'a obligé à garder la chambre, puis le lit. Il fallut le médicin. Celui-ci, à première vue, fit une grimace significative ; puis il s'en alla en laissant une ordonnance sur la table de nuit.

Madame, qui le reconduisait et à qui la grimace n'avait point échappé, lui fait :

— Docteur, dites-moi tout ; je serai forte. Il est... perdu, n'est-ce pas ?

— Hélas ! madame... il y a des chances !...

* *

Ceci nous rappelle le mot d'une brave paysanne, déjà « sur l'âge », que nous trouvâmes un dimanche, dans son jardin, occupée à faire un bouquet de « passeresses ».

Comme nous lui parlions du bonheur qu'elle avait d'habiter un si beau coin de pays — le point de vue était admirable — elle nous répondit :

— Oh ! mon té, mossieu, on ne veut plus être longtemps, par ici ; vous concevez qu'on est maintenant trop âgés pour faire ces terres. On a besoin de repos, à présent. Et puis, mon

pauvre vieux est bien malade; j'ai grand crainte pour lui.

Et, d'un mouvement de tête, elle nous montrait, devant la maison, enfoui dans un fauteuil, un petit vieillard, tortu comme un vieux cep, grelottant au soleil, haletant, toussant et qu'elle interpellait :

— N'est-ce pas, François, que tu n'en as plus pour longtemps?... *

Et l'autre jour, encore :

Deux artistes de théâtre, homme et femme, Français, plus très jeunes — père noble et duègne — que la guerre a exilés de la rampe, se rencontrent place St-François.

— Tiens, tu es ici? fait le père noble.

— Eh ben, et toi, n'y es-tu pas? réplique la duègne. Quoi de neuf?

— Ah! ben, rien de gai, tu sais, ma chère.

— As-tu des nouvelles de nos camarades qui sont à l'armée?

— Ma foi, non. Je sais seulement que Champagnol a été tué, le malheureux.

— Comment?... Que dis-tu?... Champagnol?...

— Eh! oui, à Lunéville.

— Oh! là, là, pauvre Champagnol!... Tué!... Eh ben vrai, c'est dommage; j'avais passé jadis de bien jolis moments avec lui.

J. M.

Petit Jacques aux champs. — Le petit Jacques se promène dans la campagne avec son papa, qu'il questionne sur tout ce qu'il voit.

— Qu'est-ce que c'est que ça, papa?

— C'est de l'orge.

— Et ça?

— De la betterave, avec laquelle on fabrique du sucre.

L'enfant, après un moment :

— Dis, papa, si qu'on plantait la betterave dans le même champ que l'orge, y pousserait des sures d'orge?

A chanter. — Une deuxième série des *Chansons de la vieille Suisse*, harmonisées par Gustave Dorret avec textes revus de René Morax, a été éditée par la maison Fétisch frères, éditeurs. Ce nouveau recueil renferme une dizaine d'airs populaires des cantons du Valais, d'Argovie, etc., qui sont de véritables joyaux. L'arrangement pour chant et piano en est très ingénier et en conserve admirablement le cachet particulier.

Trois lieder, d'Emile Frey, très joliment inspirés et finement ciselés, nous fournissent un excellent spécimen du lied moderne.

Sous le titre de *En Famille*, la maison Jobin & Cie réunit une série de chansons de Jacques Dalcroze qui sont d'entre les plus fraîches et les plus mélodieuses de notre bien aimé compositeur romand. Elles égayeront bien de longues soirées du triste hiver que nous allons traverser. Nulles mieux qu'elles n'évoquent les sentiments et l'esprit de « chez nous ».

CHACUN CHEZ SOI!

CETTE terrible et maudite guerre n'a-t-elle pas failli troubler un moment la paix du ménage helvétique. Aussi, voilà ce qu'on risque à vouloir se mêler des affaires d'autrui et balayer devant une autre porte que la sienne, quand on ne vous le demande pas.

« Chacun chez soi » est un principe sage et prudent, qui ne procède nullement d'un coupable égoïsme et n'exclut point du tout la sympathie qu'on peut éprouver pour le voisin. Il ne faut pas confondre « Chacun chez soi » et « Chacun pour soi ». Peut-être l'a-t-on trop oublié ces derniers temps des deux côtés de la Singine, surtout de l'autre.

Il y eut des exceptions, toutefois. Ainsi, tous les Suisses peuvent se rallier, sans réserve, aux conclusions suivantes d'un article de la *Nouvelle Gazette de Zurich*:

« La Suisse est un état indépendant et elle ne reculera devant aucun effort pour le rester. Elle est caractérisée par l'union pacifique de trois peuples de langues différentes et nous en sommes, en ce temps de sanglante haine de races, doublement fiers. Nous nous sentons intimement liés à nos frères waltes, avec lesquels nous sommes unis depuis quatre siècles. Notre neutralité est l'expression de cette union. Elle nous permet pas de penser à un grand développement politique extérieur, mais la valeur idéale de cette union nous en dédommage et nous sommes fermement convaincus qu'elle sera, dans un avenir heureux, reconnue et louée comme modèle, même par ceux qui aujourd'hui ne veulent pas la comprendre et qui la diffament. »

Entre amis. — Allons, viens avec nous, ça te déridera.

— Non, n'insistez pas. Je ne me sens pas en train aujourd'hui et je n'ai pas envie de m'amuser. Je suis de mauvaise humeur.

— Alors, tu ne viens pas?

— Non, je reste avec ma femme.

TANT QUE VOUS EN VOUDREZ

Le bon, le vrai commerçant n'est jamais au court de marchandises ni de boniments.

Surtout, ne jamais dire à un acheteur, quoiqu'il demande, fût-ce le Pérou, lui-même : « Mille regrets, mais nous n'avons pas ou plus cet article. » Un client ne doit jamais s'en retourner les mains vides et le portemonnaie plein.

L'autre jour, le patron d'un de nos grands magasins parcourait, l'air soucieux, les divers rayons où rares étaient les clients, en ce temps de guerre.

Tout à coup, auprès d'un comptoir, il aperçut une dame étrangère devant laquelle un commis était en les vantant, toutes les nouveautés de la saison.

Comme il passait, le patron entendit l'employé dire à la cliente :

— Non, madame, il y a huit jours que nous n'en avons plus.

A ces mots, le patron bondit et, se précipitant vers la dame :

— Mon employé se trompe, madame, nous avons ce que vous désirez. Il y en a à la réserve autant que vous en voudrez.

La cliente et l'employé se regardèrent, ahuris. La première avait demandé :

« Avez-vous eu de la pluie, ces jours derniers, à Lausanne? »

Amour! Amour!

Ne cherchons point un vain détournement Pour excuser notre faiblesse, Les premiers soupirs de l'amour Sont les derniers de la sagesse.

Oh! la pau, la pau, la pauvre bête! — Une vieille fille au cœur extra-tendre, pour les animaux, était depuis un moment importunée par une grosse mouche.

— Sophie, dit-elle à sa bonne, prenez cette mouche délicatement. Ne lui faites pas de mal et mettez-la dehors.

Sophie prend la mouche entre le pouce et l'index et, doucement, sur la pointe des pieds, sort de la chambre. Elle rentre bientôt, tenant toujours l'insecte importun.

— Eh bien, Sophie, l'avez-vous renvoyée, cette pauvre bête?

— Oh! mademoiselle, je n'ai pas osé.... il pleut.

OH! LA MODE

D'une chronique sur les modes actuelles, publiée par le *Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy*, nous extrayons ce qui suit :

La réaction contre les modes du jour s'accorde de plus en plus. Ces prétendues modes parisiennes, dues au cerveau de certains couturiers et couturières à noms exotiques établis à Paris, ne sont en réalité qu'un pastiche du Directoire, dont le souvenir nous est laissé par les caricatures du temps.

» L'opinion publique et le bon sens ont fini par être agacés. Dès le printemps de 1912, le cardinal Cavallari, patriarche de Venise, a cru devoir prémunir les femmes vénitiennes contre ces modes scandaleuses. Toute une série d'archevêques et évêques, et des autorités religieuses protestantes ont cru devoir donner des avertissements dans le genre de ceux du cardinal-patriarche de Venise. En effet, leur intervention est justifiée.

» Tout comme sous le Directoire, la robe se retire peu à peu de la gorge, les bras se dénudent jusqu'à l'épaule, puis les jambes et les pieds font comme les bras. On se contente de quelques centimètres d'étoffe transparente. C'est tout à fait « Directoire ». Les médecins, comme ceux du temps du Directoire, affirment que le système des nudités gazées fait mourir plus de femmes faibles et délicates dans une seule année que dans les vingt-cinq années précédentes.

» Certains jeunes gens s'ingénient de leur côté à tenir le rôle de repoussoir. Ils sont rasés comme les palefreniers, la coupe de leurs cheveux rappelle celle des pensionnaires libérés des maisons de réclusion. Ils portent des chemises à col rabattu et non boutonné sur la gorge. Ils semblent croire qu'ils se donnent ainsi la pose d'un modèle du peintre David; en réalité, ils ont l'air d'être échappé d'un cabanon, n'ayant gardé que leur chemise de nuit, ou des toucheurs de bœufs. »

— La *Patrie suisse* de cette semaine donne en première page le portrait du regretté président du Grand Conseil vaudois, Dr Pierre Jaunin. Elle publie quantité de photographies militaires intéressantes.

Exposition nationale à Berne.

Exposition des produits des champs. — Conjointement avec celle des fruits tardifs, l'exposition temporaire des produits des champs a lieu du 1^{er} au 12 octobre dans la halle de l'horticulture. Grâce au dévouement de quelques collectivités et en particulier des établissements cantonaux bernois, elle présente un tableau complet de la culture agricole des différentes régions du pays et les méthodes de culture qui leur sont propres.

* * *

Récompenses aux collectivités. — Quelques exposants faisant partie de collectivités ont jugé bon de se servir, dans un but de réclame, de la récompense obtenue par la collectivité dont ils font partie sans en indiquer la source. Cet usage est contraire à la loi sur la protection légale des récompenses industrielles qui spécifie que s'il s'agit d'une distinction décernée à une exposition collective, il doit en être fait mention.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choraliens, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce ::

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linge pour tressus. Adressez-vous à **Walther Gygax**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.